

**COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
REUNION DU 16 MARS 2004**



Présents : Mmes Guindollet, Gandy, MM Sellot, Got, Semoux, Julien, Fragnon.

Chambres de Métiers : Mme Lazzano (secrétaire générale), MM Pascal (animateur économique), Göneng (animateur économique).

Secrétaires de séance : M. Fragnon.

Ordre du jour : - Présentation de l'artisanat et de la Chambre de Métiers,
- Questions diverses.



1) PRESENTATION DE L'ARTISANAT ET DE LA CHAMBRE DE METIERS.

A – L'artisanat :

Qu'est-ce qui distingue l'artisanat d'autres activités économique ?

Deux critères :

- l'activité (nomenclature du répertoire des métiers),
- la taille (effectif moins de 10 salariés si supérieur CCI Industrie).

Ces critères sont cumulatifs.

B – Champs de l'artisanat :

L'artisanat regroupe plus de 250 métiers dans 4 secteurs :

- * alimentation (685 artisans),
- * bâtiment travaux publics (1966 artisans),
- * fabrication (989 artisans),
- * services (1563 artisans).

C – Les missions de la Chambre de Métiers :

- tenue du répertoire des métiers,
- centre de formation des entreprises,
- création, développement, transmission d'entreprise,
- promotion de l'entreprise artisanale,
- formation des artisans, de leurs conjoints et salariés,
- développement de l'apprentissage artisanal.

Quelles actions privilégier dans les projets de territoire ?

- repérage des projets portés par les acteurs locaux,
- repérage des ressources locales à valoriser,
- perspectives de changements d'orientation du territoire,
- perspectives des changements des comportements des consommateurs,
- repérage des secteurs d'activité en évolution sur le territoire.

Développement du territoire :

- * création accompagnement,
- * transmission reprise,
- * promotion des métiers d'art,
- * environnement,
- * qualité, innovation.

Actions environnementales : (préoccupations récentes)

La Chambre a engagé des actions concrètes : six opérations :

- * pressing (propose la collecte et le traitement d'un produit utilisé),
- * automobile – imprimerie
- * déchèterie
- * intégration paysagère des bâtiments artisanaux dans leur environnement.

Actions de développement de filières :

- * artisanat de production,
- * métiers d'art,
- * alimentaire.

Actions de promotions de l'artisanat

Accueil – accompagnant, suivi de créateurs – repreneurs

400 candidats à l'installation.

Appui technique :

- * évaluation du projet,
- * entretien de positionnement
- * stage de préparations à l'installation,
- * suivi des porteurs de projet.

D – Association Bourses d'Opportunités :

Créée en 1986 à l'initiative de la Chambre de Métiers

Objet :

Enjeux de la transmission d'entreprises dans l'Allier

2300 chefs d'entreprises sont âgés de + de 50 ans employant près de 4000 salariés et représentant 42% du nombre total d'entreprises artisanales du département.

Contexte :

- * -23% de création ou de reprise depuis 93,
- * 2 chefs d'entreprise sur 3 ne préparent pas leur succession,
- * 1 entreprise reprise sur 3 ne passe pas le cap des 5 premières années.

Objectifs :

- * favoriser la transmission de toutes les entreprises artisanales,
- * assurer le maintien de l'emploi et des services de proximité,
- * détecter les entreprises viables,
- * déceler les repreneurs potentiels,
- * assurer la mise en relation cédant/repreneur,
- * pérenniser les reprises.

Résultats :

- * + de 1000 diagnostics réalisés,
- * 600 parutions d'annonces de fonds artisanaux,
- * 200 ventes d'entreprises,
- * 800 offres de matériels et locaux professionnels.

2) LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN BOCAGE BOURBONNAIS

46 % des artisans sur ce secteur ont plus de 50 ans.

Cause de transmission : départ en retraite, changement d'activité.

↳ Elaboration d'un plan de transmission.

La cible de la Bourse : artisans de + de 50 ans dans tous les secteurs d'activités soit plus de 60 métiers concernés.

Déroulement de l'opération :

- * identification du cédant potentiel,
- * sensibilisation à céder,
- * diagnostic de son affaire à céder,
- * préparation à la transmission.

Diffusion de l'offre :

- * le journal Artisan du Centre,
- * le journal Transartisanat,
- * le site internet de Transartisanat.

Cible des repreneurs potentiels :

- * fichiers BO (Fichiers Bourses Opportunités) et anciens apprentis,
- * acteurs de sensibilisation,
- * stage de repreneurs,
- * contacts avec des partenaires,
- * campagnes médias.

Mise en relation cédants/repreneurs. Inventaire des locaux disponibles.
Conseils, formation, financement, commercial, accompagnement, suivi.

Appui financier spécifique à l'artisanat :

a) *Plate forme d'initiative locale – Allier Métier Initiative (AMI)*

Prêt d'honneur + suivi + parrainage

Entreprises soutenues : 37 ; montant total des prêts : 181 154 €

Prêt bancaire : 1 228 834 € ; emplois créés : 84

Effet de levier : x 6.58

b) *Avance remboursable à l'artisanat (ARA)*

Investissements éligibles minimum 15 000 €

Montant de l'avance : 25% maximum du montant des investissements, montant total maximum 20 000 €
+ obligation de prêt bancaire d'un montant au moins égal à l'avance.

c) *Le Prêt Coup de Pouce (Caisse d'Epargne)*

Taux d'intérêt de 2% dans la limite de 20 000 E.

La Bourse à l'apprentissage

Favorise l'apprentissage, la reprise, la création d'entreprise artisanale.

Est présentée l'expérience de la Communauté de Communes de Lapalisse.

Dispositif DACCORE

Dispositif d'aide et de conseil aux créateurs et repreneur d'entreprise. (analyse financière).

Résultat : taux de pérennité de 90% à 5 ans.

Proposition 1^{ère} démarche : réunion au sensibilisation des artisans de + de 50 ans de la Communauté de Communes.

Date à proposer : un lundi vers 18 h en avril après les vacances scolaires. Courrier commun.